

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 02808

Numéro SIREN : 632 028 627

Nom ou dénomination : PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES

Ce dépôt a été enregistré le 19/12/2022 sous le numéro de dépôt 62268

PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2022

Aux Associés

PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES

Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €

63, rue de Villiers

92200 Neuilly-sur-Seine

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

S&W Associés

65, rue la Boétie, 75008 Paris

Tel : +33(0)1 45 01 20 24

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au capital de 500 000 euros. RCS Paris 414 818 930
Numéro de TVA intracommunautaire FR 55 414 818 930 - Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Parisienne -
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

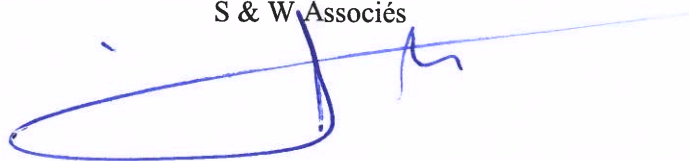
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 4 novembre 2022

Le commissaire aux comptes
S & W Associés



Virginie Coniau
Associée

2022

COMPTES ANNUELS
SARL PRICEWATERHOUSECOOPERS
ENTREPRISES
EXERCICE CLOS LE 30/06/2022

I. BILAN AU 30/06/2022

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/06/2022	Net 30/06/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	1 247	1 247		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	469 619	233 907	235 712	255 094
Fonds commercial		0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	646	427	219	284
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	89 905	89 905		
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	89 298	84 931	4 367	43 356
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	26 586	21 791	4 795	4 795
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	101 437	27 846	73 591	152 951
Autres immobilisations financières	16 397		16 397	16 397
ACTIF IMMOBILISE	795 137	460 056	335 081	472 877
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	2 055 280		2 055 280	3 250 763
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	8 250		8 250	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	8 102 533	498 366	7 604 166	8 911 753
Autres créances	5 051 969		5 051 969	3 314 070
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	1 430 442		1 430 442	5 031 722
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	82 944		82 944	104 742
ACTIF CIRCULANT	16 731 417	498 366	16 233 051	20 613 049
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	69		69	
TOTAL GENERAL	17 526 623	958 422	16 568 201	21 085 926

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Capital social ou individuel (dont versé : 78 000)	78 000	78 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	453 691	453 691
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	7 800	7 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	2 493 805	12 312 526
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-220 886	-9 818 721
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 812 409	3 033 295
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	31 614	8 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS	31 614	8 000
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 110	4 751
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 702	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 074 183	4 579 912
Dettes fiscales et sociales	6 542 274	5 356 738
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 342 987	5 429 715
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 753 074	2 673 515
DETTES	13 722 331	18 044 631
Ecarts de conversion passif	1 848	
TOTAL GENERAL	16 568 201	21 085 926

II. COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2022

Rubriques	Exercice 2022			Exercice 2021
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	31 410 821	3 775 235	35 186 056	35 224 512
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	31 410 821	3 775 235	35 186 056	35 224 512
Production stockée			-1 195 484	-1 972 256
Production immobilisée			85 000	1 000
Subventions d'exploitation			90 811	
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			723 473	1 401 435
Autres produits			12 428	11 496
PRODUITS D'EXPLOITATION			34 902 284	34 666 187
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			13 936 188	14 816 654
Impôts, taxes et versements assimilés			911 145	1 015 846
Salaires et traitements			12 042 905	10 858 226
Charges sociales			5 512 964	4 760 343
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			133 984	81 950
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			498 366	560 226
Dotations aux provisions				
Autres charges			1 352 663	1 065 395
CHARGES D'EXPLOITATION			34 388 215	33 158 640
RESULTAT D'EXPLOITATION			514 069	1 507 547
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				338
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				338
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			40 599	43 905
Dotations financières aux amortissements et provisions			27 915	
Intérêts et charges assimilées			12 270	43 905
Différences négatives de change			414	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-40 599	-43 566
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			473 469	1 463 981
PRODUITS EXCEPTIONNELS			207 336	3 828 482
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			165 768	162 151
Produits exceptionnels sur opérations en capital			33 567	3 651 964
Reprises sur provisions et transferts de charges			8 000	14 368
CHARGES EXCEPTIONNELLES			771 111	14 801 543
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			730 114	152 415
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				14 640 211
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			40 997	8 917
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-563 775	-10 973 061
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			101 138	87 198
Impôts sur les bénéfices			29 442	222 443
TOTAL DES PRODUITS			35 109 619	38 495 007
TOTAL DES CHARGES			35 330 506	48 313 728
BENEFICE OU PERTE			-220 886	-9 818 721

III. ANNEXE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....6	3.7. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE 14
1.1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....6	3.8. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL..... 14
2. PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES7	3.9. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES..... 14
2.1. PRINCIPES COMPTABLES7	3.10. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET PROVISIONS REGLEMENTEES..... 15
2.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES7	3.11. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES..... 16
2.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....8	3.12. CHARGES A PAYER..... 17
2.4. EN-COURS8	3.13. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE 17
2.5. CREANCES.....8	4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT18
2.6. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.....8	4.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES 18
2.7. PROVISIONS8	4.2. RESULTAT FINANCIER 18
2.8. DETTES.....8	4.3. RESULTAT EXCEPTIONNEL..... 19
2.9. OPERATIONS EN DEVISES.....9	4.4. PARTICIPATION DE L'EXERCICE..... 19
3. NOTES SUR LE BILAN 10	4.5. IMPOT SUR LES BENEFICES..... 19
3.1. IMMOBILISATIONS 10	5. AUTRES INFORMATIONS20
3.2. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS 11	5.1. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE 20
3.3. COMPTES DES TRAVAUX EN COURS 11	5.2. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE D'INTEGRATION FISCALE 20
3.4. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES 12	5.3. EFFECTIFS..... 20
3.5. CREANCES ET DEPRECIATIONS DES COMPTES CLIENTS & IMMOBILISATIONS 13	5.4. ENGAGEMENTS FINANCIERS 20
3.6. PRODUITS A RECEVOIR 13	5.4.1 Engagements Financiers donnés .. 20
	5.4.2 Autres engagements donnés 21

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/07/2021 au 30/06/2022 soit une durée de 12 mois.

Néant

2. PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux règles prescrites par le Plan Comptable Général et dans le respect des principes comptables généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principes comptables appliqués pour l'exercice clos le 30 juin 2022 sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises à titre onéreux sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué du coût d'achat et des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien.

Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles comprend les frais d'acquisition d'immobilisations (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).

Les amortissements sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

Immobilisations	Durée d'utilisation
Logiciels	3 ans
Agencements et installations	3 à 10 ans
Matériel de bureau	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique & Télécom	3 à 8 ans
Matériel de transport	4 ans

2.3. Immobilisations financières

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris frais d'acquisition des titres, ou à leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice, la société compare la valeur d'inventaire des titres à leur coût d'entrée.

La valeur d'inventaire des participations correspond à leur valeur d'utilité, représentant ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation a été constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.4. En-cours

Les en-cours de production de services correspondent aux prestations effectuées et non encore facturées. Ils sont valorisés à leur valeur probable de réalisation.

2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement appréciés par les associés responsables sur la base de leur ancienneté.

2.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour ramener leur valeur nette comptable à la valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

2.7. Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

2.8. Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

2.9. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2021	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 30/06/2022
Frais d'établissement et de développement	1 247				1 247
Autres postes d'immobilisation incorporelles	385 265	85 000		0	470 265
Total 1 Incorporelles (1)	386 512	85 000	0	0	471 512
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....	89 905				89 905
Installations générales et agencements	483 880			478 727	5 153
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	181 343			97 197	84 145
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours		51 657		51 657	
Total 2 Corporelles (2)	755 128	51 657	0	627 581	179 203
Participation	26 586				26 586
Prêts et autres immobilisations financières	169 348	14 855		66 369	117 834
Total 3 Financières (3)	195 934	14 855	0	66 369	144 420
TOTAL	1 337 574	151 512	0	693 950	795 135

Les prêts et autres immobilisations financières sont constitués de :

- prêts 1 % construction pour un montant de 101 437 euros
- dépôts et cautionnements pour un montant de 16 397 euros

3.2. Amortissements et dépréciations

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2021	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 30/06/2022
Frais d'établissement et de développement	1 247			1 247
Autres immobilisations incorporelles	129 887	104 447		234 334
Total 1	131 134	104 447	0	235 581
Terrains				
Constructions	89 905			89 905
Installations générales et agencements	450 267	24 138	470 541	3 864
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	171 600	5 399	95 931	81 067
Emballages récupérables et divers				
Total 2	711 772	29 537	566 472	174 836
Participation	21 791			21 791
Prêts et autres immobilisations financiers		27 846		27 846
Total 3	21 791	27 846	0	49 637
TOTAL	864 697	161 830	566 472	460 054

3.3. Comptes des travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 30/06/2022
Marchandises			
Produits finis			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services	2 055 280		2 055 280
TOTAL	2 055 280	0	2 055 280

3.4. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 13 355 280 € en valeur brute au 30/06/2022 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	117 834	67 764	50 070
Créances rattachées à des participations			
Prêts	101 437	51 367	50 070
Autres immobilisations financières	16 397	16 397	
ACTIF CIRCULANT :	13 237 446	13 237 446	0
Clients	7 919 959	7 919 959	
Clients douteux	182 574	182 574	
Personnel et comptes rattachés	5 267	5 267	
Organismes sociaux	177 979	177 979	
Etat : impôts et taxes diverses	599 774	599 774	
Groupe et associés	1 875 072	1 875 072	
Débiteurs divers	2 393 877	2 393 877	
Charges constatées d'avance	82 944	82 944	
TOTAL	13 355 280	13 305 210	50 070
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	14 855		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	66 369		
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

3.5. Créances et dépréciations des comptes clients & immobilisations

CREANCES	Début d'exercice	Augmentation de l'exercice.	Diminution de l'exercice	Net 30/06/2022
Dépréciation Clients	560 226	498 366	560 226	498 366
Dépréciation des titres de participation	21 791			21 791
Autres immobilisations financières		27 846		27 846
TOTAL	582 017	526 212	560 226	548 003

Toutes les créances comprises entre 181 et 270 jours sont dépréciés à 50% et les créances supérieures à 270 jours à 100%.

Les créances sur d'autres sociétés du réseau PwC en France ne font l'objet d'aucune dépréciation dans la mesure où elles ne présentent aucun risque d'irrecouvrabilité.

Des dépréciations spécifiques peuvent être enregistrées en complément.

3.6. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à 342 337 € :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021
Remboursement PB Generali 2021	163 607	0
Indemnités journalières de sécurité sociale	169 119	199 403
Produits divers à recevoir	9 385	164 941
Fournisseurs avoirs à recevoir	226	50 985
TOTAL	342 337	415 329

3.7. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 82 944 €.

Chiffres exprimés en euros	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Loyer archivage	17 465		
Maintenance Logiciels/entretien - Serveurs	41 576		
Cotisations professionnelles	23 903		
TOTAL	82 944		

3.8. Composition du capital social

PricewaterhouseCoopers Entreprises est une Société à Responsabilité Limitée, dont le capital social est composé de 60 000 parts sociales d'une valeur nominale de 1,30 euros et détenue à hauteur de 99,96% par PricewaterhouseCoopers Audit. Le capital est entièrement libéré.

3.9. Variation des Capitaux propres

Variation des capitaux propres	Début d'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Autres affectations	Résultat de l'exercice	Fin de l'exercice
Capital Social	78 000				78 000
Primes d'émission, de fusion et d'apport...	453 691				453 691
Réserve légale	7 800				7 800
Autres réserves					
Report à nouveau	12 312 526	-9 818 721			2 493 805
Résultat	-9 818 721	9 818 721		-220 886	-220 886
Dividendes					
TOTAL	3 033 296	0	0	-220 886	2 812 410

Affectation des résultats de l'exercice 2021 :

Les comptes de l'exercice 2021 ont fait apparaître un résultat de -9 818 721 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, cette perte a été affectée comme suit :

- La totalité au poste de « report à nouveau »,

3.10. Provisions pour risques et charges et provisions réglementées

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2021	Dotations	Reprises	Au 30/06/2022
Provisions pour litige prud'homal	8 000	19 680	8 000	19 680
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Autres provisions pour risques et charges		11 865		11 865
Provisions pour pertes de change		69		69
TOTAL	8 000	31 614	8 000	31 614

3.11. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	1 110	1 110		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 074 183	4 074 183		
Personnel et comptes rattachés	2 633 883	2 633 883		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 072 107	2 072 107		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 734 509	1 734 509		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	101 775	101 775		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	974 852	974 852		
Autres dettes	368 135	368 135		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	1 753 074	1 753 074		
TOTAL	13 713 628	13 713 628	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

3.12. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :
3 986 838 €

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Intérêts courus sur emprunt		
Intérêts courus sur découvert		
Dettes Fournisseurs	307 341	435 780
Dettes sociales	2 458 932	1 871 258
Autres charges sociales et fiscales	1 135 799	824 000
Provision formation professionnelle		
Provision taxe handicapés		
Provision aide à la construction	75 544	72 759
Provision C3S	9 162	9 121
Provision autres charges à payer		
Retenue à la source		
Provision TVS	60	242
DETTES	3 986 838	3 213 160

3.13. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1 753 074 € à la clôture. Ils correspondent aux acomptes émis pour les missions dont la réalisation n'est pas terminée à la date de clôture.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2022		Total	Exercice 2021
	France	CEE + Export		Total
Production vendue de services	31 410 821	3 775 235	35 186 056	35 224 512
Dont honoraires				
Dont prestations				
Chiffre d'affaires	31 410 821	3 775 235	35 186 056	35 224 512
%	89,27 %	10,73 %	100,00 %	

4.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -40 599 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS FINANCIERS	0	338
Autres produits de participations		
Intérêts inter compagnies		
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Reprises sur provisions pour pertes de change		338
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	40 599	43 905
Dotations aux provisions pour pertes de change	27 915	
Intérêts et charges assimilées	12 270	43 905
Intérêts inter compagnies		
Différences négatives de change	414	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	-40 599	-43 567

4.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -563 775 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS	207 336	3 828 482
Produits exceptionnels sur opérations en capital	33 567	3 637 144
Produits divers sur exercices antérieurs	165 768	162 150
Produits divers refacturés	0	14 820
Reprises provisions pour litiges personnel	8 000	14 368
CHARGES EXCEPTIONNELLES	771 111	14 801 543
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	14 400 163
Charges sur exercices antérieurs	674 538	152 415
Indemnités de rupture du contrat de travail	8 507	19 468
Charges diverses refacturées	47 003	221 497
Dotations aux provisions pour litiges prud'homaux	40 997	8 000
Pénalités, amendes	65	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-563 775	-10 973 061

La charge sur exercices antérieurs correspond à l'ajustement de prix de cession des titres PWC Entrepreneurs CAC et Griziaux pour 670 331 €, auquel s'ajoute 4 200 € charges exceptionnelles diverses.

4.4. Participation de l'exercice

Les résultats de l'exercice ont permis de constater un montant au titre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de 101 138 €

4.5. Impôt sur les bénéfices

Ventilation d'impôts sur les bénéfices	Résultat avant impôt	Impôts	Imputation du crédit d'impôt	Résultat après impôt (en €)
Résultat courant	473 469	-286 336	199 374	386 507
Résultat exceptionnel et participation des salariés	-664 913	57 520		-607393
Résultat comptable	-191 444	-228 816	199 374	-220 886

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Identité de la société consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de PwC Audit SAS 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine.

Les états financiers des comptes consolidés pourront être consultés à cette même adresse.

5.2. Identité de la société mère d'intégration fiscale

Le résultat fiscal de la société PricewaterhouseCoopers Entreprises, conformément à la convention d'intégration fiscale signée le 1^{er} juillet 2012, a été intégré dans le résultat fiscal groupe au sein de PwC Audit SAS – 63, rue de Villiers – 92200 Neuilly sur Seine.

5.3. Effectifs

Sur l'année fiscale 2022, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2022	Effectif
Cadres	199
Non Cadres	26
TOTAL	225

5.4. Engagements financiers

5.4.1 Engagements Financiers donnés

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie BECM	950 000	950 000		
Liés aux locations Liés aux prestations de services				
	950 000	950 000	0	0

La société PricewaterhouseCoopers Entreprises, membre de PricewaterhouseCoopers GIE, est tenue par les engagements donnés par le GIE au titre des cautions relatives au loyer.

Ces engagements, calculés au prorata de sa participation au capital du Groupement s'élèvent à :

- 43 885 euros pour Crystal Park.

5.4.2 Autres engagements donnés

Retraite

Compte tenu de l'ancienneté du personnel de la société, ainsi que du taux de rotation élevé de ce personnel, les engagements en matière de retraite (indemnité de fin de carrière) ne peuvent représenter un montant significatif.

PricewaterhouseCoopers Entreprises
Société à responsabilité limitée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
au capital de 78 000 euros
Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine
RCS Nanterre 632 028 627

PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 DECEMBRE 2022

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, sur proposition de la Gérance et après approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022 qui font ressortir une perte de (220 886) euros, décide d'affecter son montant comme suit :

- Résultat déficitaire de l'exercice (220 886) euros, qui augmenté du report à nouveau bénéficiaire antérieur de 2 493 805 euros, fait apparaître un bénéfice distribuable de 2 272 919 euros, sur lequel seront prélevés 900 000 euros au titre de la distribution d'un dividende, soit un dividende de 15 euros par part, ramenant le report à nouveau de 2 493 805 euros à 1 372 919 euros.

L'Assemblée générale précise que, pour ceux des actionnaires pouvant en bénéficier, ce dividende par action est éligible en totalité au prélèvement forfaitaire unique de 30 % (17,2 % de prélèvements sociaux et 12,8 % de prélèvement forfaitaire visé à l'article 117 quater du Code général des impôts) ou, sur option du bénéficiaire, à l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu avec bénéfice de l'abattement de 40 % visé à l'article 158 au 3-2° du Code général des impôts.

Conformément à la loi, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme

Sophie Salomé

Gérante

DocuSigned by:
 Sophie Salomé
EE499CCDB81E479...

Ce document est signé au moyen de la plateforme de signature électronique DocuSign®.

Il est précisé que le signataire accepte de signer le présent document par signature électronique et manifeste ainsi son consentement aux obligations qui découlent du présent document. Ainsi, en application des articles 1366 et 1367 du Code Civil, du décret n° 2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique, du Règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014, le signataire reconnaît (i) qu'en procédant par signature électronique, il donne au présent document la même force probante que l'écrit sur support papier constituant ainsi l'original qui lui revient et également (ii) que la signature électronique utilisée via DocuSign® permet d'identifier le signataire, d'assurer l'intégrité du document et de le conserver sans possibilité de le modifier, et enfin (iii) que les données d'horodatage du document, qui permettent de constituer et de certifier la date de signatures des présentes, lui sont opposables et font foi entre elles. En cas de contestation, il appartiendra à celui qui conteste l'intégrité et/ou la validité du présent document d'en rapporter la preuve, et ce en produisant tous les éléments d'identification qui ont été utilisés pour les besoins de la signature électronique, le certificat de signature électronique relatant les modalités techniques de réalisation de la signature électronique.